

Section 6. Étymologie / Étymologie des mots d'emprunt dans le cadre du contact linguistique.

Gilles PETREQUIN ATILF (CNRS / Université de Lorraine)

De la *parole* à la *langue* : le processus de l'emprunt lexical. Contribution lexicologique et méthodologique à l'étude de l'intégration de certains anglicismes dans le français du 18^e siècle.

Le terme polysémique *emprunt*, quelque relative que soit sa pertinence (THIBAUT [éd. 2009 : 11]), dénomme à la fois un *processus*, inscrit dans une certaine durée, et le *résultat* de ce processus, autrement dit l'adoption puis l'intégration (plus ou moins complète) dans le système linguistique d'une langue receveuse, d'une entité linguistique dont le signifié et/ou le signifiant peuvent être mis en relation avec une entité lexicale appartenant à une langue source.

Les études décrivant spécifiquement et en détail les étapes de l'emprunt en tant que processus linguistique, depuis le premier moment de celui-ci jusqu'à la lexicalisation achevée, sont moins nombreuses, et le plus souvent moins précises, que les ouvrages qui enregistrent le résultat de l'emprunt, et qui sont, pour le cas qui nous occupe, les six dictionnaires des anglicismes les plus courants¹, dont les insuffisances ont déjà été succinctement notées (PETREQUIN 2006).

Dans ces ouvrages, comme dans la lexicographie généraliste (*e.g.* TLF), la description du processus de l'emprunt est le plus souvent réduite à une date de première attestation, en distinguant au mieux la date de la première graphie attestée dans les textes de celle de la graphie moderne et, plus rarement, les premiers contextes pragmatiques d'emploi (relativement à la Grande-Bretagne/à la France)². Il est généralement considéré comme acquis que le processus de l'emprunt concerne *dès l'origine* l'unité lexicale qui forme l'entrée de l'article de dictionnaire, avec le sémantisme que celui-ci possède dans le français du 20^e/21^e siècle, — ce qui est contestable.

Notre communication prendra appui sur le corpus constitué pour le *Dictionnaire étymologique, historique et critique des anglicismes du français classique (1600-1789)* auquel nous travaillons et dont l'un des objectifs est de décrire le plus finement possible les différentes étapes du phénomène particulier que constitue la *contamination* d'un système linguistique par un autre, à différents niveaux de son fonctionnement. Quelques exemples nous permettront de montrer que la description dans la lexicographie du processus des emprunts du français à l'anglais durant la période classique est assez souvent imprécise quand elle n'est pas simplement fautive.

Envisagé pleinement comme un phénomène de néologie qui s'actualise à la source dans un fait singulier de parole — hapax dont les contraintes d'emploi dépendent du cadre extra-linguistique —, il s'agit de voir comment des récurrences et des régularités *en discours* permettent progressivement de *construire un sens* attaché à une entité linguistique, laquelle sera lexicalisée *en langue*. Il importe donc de décrire — dans une diachronie plus ou moins longue — les différents phénomènes de changements (morpho-)sémantiques qui se produisent durant toute la période du processus d'emprunt (cf. THIBAUT 2004) afin de retracer les différentes étapes de l'intégration de l'unité lexicale, selon ses différentes composantes.

Le cadre théorique adopté est celui de la Théorie « Sens↔Texte », que nous tenterons d'adapter à la problématique de la description des emprunts à une époque ancienne de la langue. Au reste, la méthodologie de la Théorie « Sens↔Texte » sera utilisée non seulement sous l'angle de la

¹ BONNAFFÉ, Éd. (1920). *Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*. Paris, Delagrave ; BOULAN, H. R. (1934). *Les mots d'origine étrangère en français (1650-1700)*. Amsterdam, H. J. Paris ; MACKENZIE, Fr. (1939). *Les Relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire* (tome 1). Paris, Droz ; KELLER, H. E. (1967), *FEW 18*, Basel, Zbinden ; REY-DEBOVE, J., G. GAGNON (1982² [1980¹]). *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*. Paris, Le Robert ; HÖFLER, M. (1982). *Dictionnaire des anglicismes*. Paris, Larousse.

² De rares monographies existent cependant qui documentent le processus d'emprunt pour certains types de lexèmes exotiques, par ex. KÖNIG (1939) ou ARVEILLER (1963).

synthèse, « Sens→Texte », en ce qui concerne la production lexicographique mais aussi sous celui de l'analyse, « Texte→ Sens », pour ce qui touche l'exploitation de notre corpus.

Le fait de travailler sur un état ancien de la langue et dans une perspective qui n'est pas de traduire un sens en une réalisation langagière, impose en effet d'adopter certaines méthodologies de la linguistique de corpus (RASTIER 2005 ; TEUBNER 2009) : les occurrences étudiées ne sont pas élaborées par le descripteur (cf. MEL'ČUK *et alii* 1999 : 11), mais elles sont imposées par la documentation, des scripteurs (dans le cas qui nous occupe) produisant des énoncés inscrits dans une variété diasystémique spécifique et relevant d'un contexte d'emploi particulier. De ce fait, ce sont ces premiers contextes d'emploi qui imposent de dégager l'acception de l'entité linguistique au moment de son apparition dans la langue receveuse, les colloquats de la lexie empruntée (sur le sens de *lexie*, cf. POLGUÈRE 2008 : 58), tant lexicaux que grammaticaux, jouant un rôle déterminant dans la construction du sémantisme premier de l'emprunt.

La prise en compte de la combinatoire restreinte (sur cette notion, cf. POLGUÈRE 2008 : 40) propre à chaque entité linguistique au cours du processus de l'emprunt permet de dégager les contraintes assez fortes qui pèsent sur les actants sémantiques, ce qui n'est pas sans conséquence sur le signifié de l'entité linguistique empruntée, non plus d'ailleurs parfois que sur son signifiant. Seul le processus d'emprunt documenté dans sa diachronie parfois assez longue permet de mettre en évidence la régularité des faits de parole qui, par leur fréquence, acquièrent au fil du temps une valeur linguistique au niveau du système de la langue receveuse. On notera que certaines valeurs linguistiques des unités lexicales empruntées se perdent ou se modifient au cours du temps, ce qui contredit parfois les informations étymologiques données par la lexicographie traditionnelle.

La question qui se pose est assez simple : qu'est-ce qui est véritablement emprunté ? Comment, par quelles étapes, passe-t-on, lors de ce processus, des mots-formes, faits isolés de paroles (dans un texte), au vocable, unité de la langue, fonctionnant selon les deux axes, syntagmatique et paradigmatic, et selon toutes les composantes du diasystème de la langue receveuse ? Comment un système linguistique se réorganise-t-il en sorte d'intégrer dans son fonctionnement un élément initialement perturbateur ?

BIBLIOGRAPHIE :

- ARVEILLER, R., (1963). *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*. Paris, D'Artrey.
- DUCHET, J.-L., MANUEL TORRELLAS C., OLIVIER K. (2008). « Corpus massifs et corpus bilingues alignés », *BSL* 103 : 129-150.
- KÖNIG, K. (1939). *Überseeische Wörter im Französischen (16.-18. Jahrhundert)*. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 91. Halle (Saale), Niemeyer.
- MEL'ČUK, I. *et al.* (1984-1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain [DEC]. Recherches lexico-sémantiques tomes I-IV*. Montréal, P.U. de Montréal.
- PETREQUIN, G. (2006). « Pour une révision des notices historico-étymologiques consacrées aux anglicismes dans le TLF(i) : pistes et réflexions », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Petrequin.pdf>).
- POLGUÈRE, A. (1998). « La Théorie Sens-Texte », *Dialangue* 8/9, 9-30.
- POLGUÈRE, A. (2008² [2003¹]). *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Montréal, P.U. de Montréal.
- RASTIER, François (2005). « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in : Williams, Geoffrey (éd.), *La Linguistique de Corpus*, [= Journées de la Linguistique de Corpus (Lorient, sept. 2002)], Rennes, PU Rennes : 31-45.
- TEUBERT, W. (2009). « La linguistique de corpus : une alternative », *Semen* 27 [en ligne le 01 avril 2009, consulté le 19 août 2012. URL : <http://semen.revues.org/8914>].
- THIBAUT, A. (2004). « Evolution sémantique et emprunts : les gallicismes de l'espagnol », in : LEBSANFT, Franz & GLEBGEN, Martin-Dietrich (eds), *Historische Semantik in den romanischen Sprachen*, (Linguistische Arbeiten bd 483). Tübingen, Niemeyer, 103-115.
- THIBAUT, A. (éd. 2009). *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique*. Paris, L'Harmattan.